

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT  
DU JURA****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE****EXTRAIT*****Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire*****Séance du mercredi 30 juin 2021**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt et un, le 30 juin

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

**24 juin 2021**

et qu'elle a été faite le

**24 juin 2021**Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni aux Forges à FRAISANS (39700), après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Régis CHOPIN, par délégation, 1<sup>er</sup> Vice-président.**Présents : Brans : M. Michael PERES Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, Mme Nathalie HONORIO Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Marie-Anne LONGY, Mme Sophie NIALON La Barre : M. Philippe GIMBERT Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Mutigny : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Régis CHOPIN, Mme Lucette NAEGELLEN Our : M. Segundo ALFONSO Pagney : M. Michel GANET Ranchot : Mme Séverine DEVILLE Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervey : M. Stéphane ECARNOT****Suppléés : Gendrey : M. Gilbert TCHAIEN La Breteniére : M. Jean-Marc REGNIER Ougney : M. Nicolas TONNELIER Rouffange : M. Jean-Yves BOILLON Vitreux : M. Didier CABESTANT****Absents excusés : Dampierre : M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Stéphanie PICOT Louvatange : M. Gérome FASSETNET Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Barbara PANOUILLOT Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : M. Gérard ROBERT Serre les Moulrières : M. Claude TERON****Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MORLIER****Procurations de vote :****Mandants : Dampierre M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET Louvatange : M. Gérôme FASSETNET Orchamps : M. Nicolas JOLY Orchamps : M. Olivier DEMANDRE Orchamps : Mme Barbara PANOUILLOT Ranchot : M. Gérard ROBERT****Mandataires : Dampierre Mme Laure VALENTIN, Mme Nathalie HONORIO Thervey : M. Stéphane ECARNOT Orchamps : M. Régis CHOPIN Rans : M. Jean-Louis MORLIER Fraisans : M. Hubert BACOT Ranchot : Mme Séverine DEVILLE****Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h57 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.**

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

**Présents : 32****Absents suppléés : 5****Absents excusés : 11**

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°  
DCC2021\_06\_082****Objet :**

Approbation des procès-verbaux de la séance du 25 mars 2021 et du 8 avril 2021 et désignation d'un secrétaire de séance

## **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE LA SEANCE DU 25 MARS 2021 ET DU 8 AVRIL 2021 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président de séance :

- ouvre la séance du Conseil Communautaire,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

Les délibérations peuvent être consultées à la Communauté de Communes de JURA NORD (1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE).

Le compte-rendu de chaque séance ont fait l'objet d'un envoi électronique à tous les délégués communautaires ainsi qu'à tous les conseillers municipaux comme le prévoit la loi.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- **nomme Monsieur Jean-Louis MORLIER comme secrétaire de séance ;**
- **approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 25 mars 2021.**
- **approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 8 avril 2021.**

Les comptes rendus sont joints en annexe.

Pour extrait conforme,  
Par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président de JURA NORD,  
Régis CHOPIN



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0



	<b>Compte-rendu succinct</b>	<b>Le Président :</b> M. Gérôme FASSET
	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>Le Secrétaire de Séance :</b> M. Philippe GIMBERT
Affiché le :	<b>Séance du Jeudi 25 mars 2021</b>	

Personnes excusées/absentes :

- Dampierre : Mme Stéphanie PICOT,
- Orchamps : M. Régis CHOPIN,
- Ranchot : Mme Séverine DEVILLE ;
- Rouffange : Mme Aurore PLANCON ;
- Vitreux : M. Alain GOMOT.

Le Conseil Communautaire a été convoqué le jeudi 25 mars 2021 à 18h30 à la salle des Forges de Fraisans sous la présidence de M. Gérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 18h42 et a été levée à 21h00.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

#### 1. AFFAIRES GENERALES

- a. *Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2021 et désignation d'un secrétaire de séance*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Philippe GIMBERT (LA BARRE) indique qu'il y a un contresens dans ses propos. En effet, il n'est pas contre les Attributions de compensations mais contre la modification du montant des Attributions de compensations pour une compétence qui n'appartient plus aux communes.

Il ajoute également que l'intervention de Monsieur Michel GANET (PAGNEY) n'est pas assez développée. En l'occurrence, Monsieur le Maire de Pagny proposait de rediscuter de la CLECT et des Attributions de compensations afin que les élus aient le même niveau d'information et soient conscients des enjeux. De plus, il proposait la possibilité offerte par les Fonds de concours pour abonder ponctuellement le budget de la CCJN sur des projets de solidarité (ex : aménagement des abords du collège à Fraisans, étude inondations, ...).

**A l'unanimité (1 ABSTENTION), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 11 février 2021,
- nomme Monsieur Philippe GIMBERT comme secrétaire de séance.

*Voté à l'unanimité*

- b. *Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation*

Monsieur le Président présente l'état des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

**Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

**c. Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes en vue de la mobilité**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A la majorité absolue (2 CONTRES), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- décide de transférer la compétence organisation de la mobilité à la Communauté de Communes Jura Nord ;
- décide de ne pas demander, pour le moment, à se substituer à la région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre ; la Communauté de Communes conserve cependant la capacité de se faire transférer ces services à l'avenir conformément aux dispositions de l'article L. 3111-5 du Code des transports ;
- modifie les statuts de la Communauté de Communes Jura Nord comme suit :
  - Ajout de la compétence supplémentaire suivante : 26. Compétence d'autorité organisatrice de la mobilité définie à l'article L.1231-1-I du Code des transports conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 2 décembre 2019.
- décide de solliciter les communes membres de la Communauté de Communes Jura Nord, conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin qu'elles se prononcent au sujet de cette modification statutaire, préciser que, sans réponse de leur part dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du Conseil Communautaire, leur décision sera réputée favorable ;
- décide de donner pouvoir au Président pour prendre toute mesure d'exécution liée à la mise en œuvre de la présente décision.

*Voté à la majorité*

**d. Vente d'un terrain situé sur la parcelle n° 398 ZI 170 à Ougney à la commune d'Ougney**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Cédric IVANES, conseiller communautaire et maire de la commune d'Ougney, ne prend pas part au vote.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- accepte de vendre le terrain sur la parcelle n° 398 ZI 176 située à Ougney pour un montant de six mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros et soixante-douze cents (6 495,72 €) à la commune d'Ougney ;
- dit que les frais, droits et honoraires sont à la charge de l'acheteur ;
- désigne l'office notarial SCP BARTHEN RUIZ VANDEL 8 rue Joseph Thoret 39100 DOLE ;
- autorise Monsieur le Président à signer l'acte notarié et tous les documents relatifs à cette affaire ;
- charge Monsieur le Président de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes ;
- dit que les crédits au titre de cette acquisition sont inscrits au budget.

*Voté à l'unanimité*

**e. Validation du changement de nom du Pays Dolois et approbation des nouveaux statuts**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- valide le changement de nom de l'association qui deviendra « Pays Dolois – Pays de Pasteur » ;
- valide les nouveaux statuts joints à la présente délibération ;

- autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
  - dit que les crédits au titre de cette acquisition sont inscrits au budget.
- Voté à l'unanimité*

## **2. RESSOURCES HUMAINES**

- a. *Convention relative à la participation financière de la CCJN dans le cadre du compte personnel de formation entre la CCJN et un agent*

Monsieur Sébastien HENGY, Vice-président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- accepte de mettre en place une convention relative à la participation financière de la CCJN dans le cadre du Compte Personnel de Formation entre la CCJN et l'agent ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager toute démarche nécessaire au bon fonctionnement de ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

## **3. FINANCES**

- a. *Retrait de la délibération n° DCC2021\_02\_015 du 11 février 2021 relative aux attributions de compensations définitives 2020 à cause d'une erreur de procédure*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de retirer la délibération n° DCC2021\_02\_015 du 11 février 2021 arrêtant les attributions de compensations définitives 2020.**

*Voté à l'unanimité*

- b. *Débat d'Orientations Budgétaires 2021 – Rapport d'Orientations Budgétaires 2021*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2021 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2021 conformément au document annexé.**

*Voté à l'unanimité*

## **4. ECONOMIE - TOURISME**

- a. *Site archéologique de la citadelle située sur la commune d'Evans : acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle et signature de l'acte de vente*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**Monsieur François GRESET, Vice-président et maire de la commune d'Evans, n'a pas pris part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- décide d'acquérir les parcelles n° 219 ZD 111 pour une surface de 1 038 m<sup>2</sup> (située Champs des Vis à Evans) et n° 219 ZD 112 pour une surface de 1 184 m<sup>2</sup> (située Champs des Vis à Evans) pour réaliser un aménagement touristique ;
- décide de classer ces parcelles dans le domaine public de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- précise que les frais notariés sont à la charge de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- désigne l'office notarial SCP BARTHEN RUIZ VANDEL 8 rue Joseph Thoret 39100 DOLE ;
- autorise Monsieur le Président à procéder aux formalités administratives nécessaires et à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- dit que les crédits au titre de cette acquisition sont inscrits au budget,
- autorise Monsieur le Président à procéder aux formalités comptables diverses.

*Voté à l'unanimité*

## **5. ASSAINISSEMENT**

- a. *Convention de servitude conventionnelle de passage de canalisations publiques d'eaux usées en terrain privé*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- approuve la mise en place de cette convention de servitude ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour accomplir la publicité foncière de cette convention de servitude et toutes autres formalités administratives afférentes à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention de servitude et l'acte notarié à intervenir ainsi que tout acte afférent à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

- b. *Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagney – Demande de subvention*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- sollicite les aides de l'Agence de l'Eau pour cette opération ;
- approuve le plan de financement de l'opération ci-dessus ;
- sollicite une autorisation de débiter les travaux avant notification de l'aide ;
- autorise Monsieur le Président à solliciter les aides financières et signer tout acte afférent ;
- s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

*Voté à l'unanimité*



**c. Travaux de réhabilitation du réseau de collecte du système d'assainissement de Montmiré-la-Ville – Demande de subvention**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- sollicite les aides de l'Agence de l'Eau pour cette opération ;
- approuve le plan de financement de l'opération ci-dessus ;
- sollicite une autorisation de débiter les travaux avant notification de l'aide ;
- autorise Monsieur le Président à solliciter les aides financières et signer tout acte afférent ;
- s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

*Voté à l'unanimité*

**6. AFFAIRES SCOLAIRES**

**a. Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Plan de relance / Continuité pédagogique**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur cet appel à projets,
- accepte que la Communauté de Communes Jura Nord réponde à cet appel à projet,
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier,
- autorise Monsieur le Président à inscrire au budget les dépenses et recettes de l'opération,
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches administratives nécessaires pour répondre à cet appel à projets.

*Voté à l'unanimité*

**b. Convention de partenariat « label écoles numériques 2020 » : école numérique à l'école à Fraisans**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- approuve la mise en place de cette convention de partenariat ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à inscrire au budget les dépenses relatives au dossier,
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à intervenir.

*Voté à l'unanimité*

Séance levée à 21h00.

M. Philippe GIMBERT  
Commune de LA BARRE

Le Président,  
Gérôme FASSENET



Annexe COMPTE-RENDU DU 08/04/2021



## Compte-rendu succinct

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le 12/07/2021

ID : 039-243900560-20210709-DCC2021\_06\_082-AU



M. Gérôme FASSETNET

Le Secrétaire de Séance  
M. Philippe SMAGGHE

Affiché le :

*Séance du  
Jeudi 8 avril 2021*

Personnes excusées/absentes :

- Dampierre : Mme Stéphanie PICOT
- Fraisans : Mme. Marie-Anne LONGY
- Orchamps : M. Régis CHOPIN

Le Conseil Communautaire a été convoqué le jeudi 8 avril 2021 à 18h30 à la salle des Forges de Fraisans sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 18h38 et a été levée à 21h25.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

### 1. AFFAIRES GENERALES

#### a. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **nomme Monsieur Philippe SMAGGHE comme secrétaire de séance.**

*Voté à l'unanimité*

#### b. Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation

Monsieur le Président présente l'état des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

**Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

#### c. Convention d'occupation précaire avec l'Etablissement Public Educatif et Social ETAPES

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention avec ETAPES,**
- **accepte les termes de ladite convention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier,**
- **autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

- d. *Convention d'objectifs et de moyens matériels et humains relative à la gestion et au suivi d'une équipe d'emplois verts avec le Département du Jura, l'Association Agate Paysages et la Communauté*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur la mise en place de cette convention avec l'association AGATE PAYSAGES et le Département du Jura ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

- e. *Convention avec l'Agence de Développement et de Promotion du Nord Jura (structure support de la Mission Locale Dole/Revermont)*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention avec l'Agence de Développement et de promotion du Nord Jura (MISSION LOCALE) ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

## **2. FINANCES**

- a. *Compte De Gestion 2020 – Budget Principal*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

- b. *Compte De Gestion 2020 – Budget Annexe « Assainissement »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement » dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

c. *Compte De Gestion 2020 – Budget Annexe « Ordures Ménagères »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Ordures ménagères » dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Vote à l'unanimité*

d. *Compte De Gestion 2020 – Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Vote à l'unanimité*

e. *Compte De Gestion 2020 – Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Vote à l'unanimité*

f. *Compte Administratif 2020 – BUDGET PRINCIPAL*

Monsieur Michel BENESSIANO, Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 2<sup>ème</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2020 du Budget Principal, lequel peut se résumer de la manière ci-après.**

BUDGET PRINCIPAL

		SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES			
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	Realisé 2020	Reporté 2021	RECETTES	Reporté 2021
	Designation			Designation	
	01.1 Charges à caractère général	1 212 501,09 €	0,00 €	71. Produits des activités	1 142 264,50 €
	01.2 Charges de personnel	3 794 051,07 €	0,00 €	72. Impôts et taxes	4 132 760,00 €
	14. Amortissements de produits	242 069,00 €	0,00 €	74. Diverses Prestations	1 094 203,17 €
	69. Autres charges de gestion courante	683 763,66 €	0,00 €	75. Autres produits de gestion courante	32 819,50 €
	65. Charges financières	02 073,07 €	0,00 €	76. Produits financiers	0,00 €
	67. Charges exceptionnelles	3 144,14 €	0,00 €	77. Produits exceptionnels	16 267,00 €
	04. Opérations d'ordre	211 060,16 €	0,00 €	80. Autres produits de gestion	14 998,70 €
	<b>TOTAL I</b>	<b>6 249 622,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>6 623 602,87 €</b>

RESULTAT REALISE 2020  
 REPRISE RESULTAT EXCESSAIRE 2019

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 1720

476 989,68 €  
 792 613,00 €

1 269 602,68 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

	DEPENSES		RECETTES			
	Designation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Designation	Réalisé 2020	Reporté 2021
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Bois Opérations :</b>			10 - Dotations, fonds divers et réserves	486 441,92 €	
	10 - Dotations, fonds divers et réserves					
	16 - Emprunts et dettes assimilées	340 194,25 €		14 - Subventions d'investissement	240 478,81 €	1 079 411,99 €
	20 - Immobilisations incorporelles	39 429,70 €		15 - Emprunts et dettes assimilées	100,00 €	
	204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €				
	21 - Immobilisations corporelles	220 339,81 €	217 983,55 €			
	23 - Immobilisations en cours	180 388,58 €	274 350,00 €	23 - Immobilisations en cours		
	26 - Participations et créances rattachées		145 812,74 €			
	27 - Autres immobilisations financières	50 000,00 €	67 673,85 €	27 - Autres immobilisations financières		
	458106 - Etude thermique CEE TEPCV	67 822,87 €	21 864,00 €	458206 - Etude thermique CEE TEPCV	67 822,87 €	13 540,00 €
	<b>Par Opérations :</b>					
	(29) - PLAIN EXTÉ - PLAIN EXTENSION					
	(29) - POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY	901 835,50 €				
	(29) - POLE JEUN - POLE JEUNESSE VALLEE OGNON		1 269,20 €			
	(31) - E De Muzq - Espace tasse	16 699,91 €	26 861,09 €			
	(32) - GARE RANCHOZ 1E - GARE RANCHOZ 1ER STAGE		11 853,03 €			
(33) - GYM2 - GYMNASIUM RESTRUCTURATION	7 083,62 €	2 323,15 €				
(35) - PERANCH - POLE EDUCATIF RANCHOZ		1 101,00 €				
(36) - GENDAMP - GENDARMERIE DAMPIERRE	8 550,00 €	11 429,03 €				
040 Opérations d'ordre	131 983,46 €		040 Opérations d'ordre	211 063,56 €		
041 Opérations d'ordre	2 472 994,77 €		041 Opérations d'ordre	2 472 994,77 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4 652 371,49 €</b>	<b>787 120,14 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 478 698,33 €</b>	<b>1 112 953,99 €</b>	

SOLDE D'EXECUTION 2020  
REPERE SOLDE D'EXECUTION 2019

1 170 673,16 €  
125 477,53 €

SOLDE DES RESTES A REALISER 2020  
RESERVE/EXCÉDENT DE FINANCEMENT 2020

325 831,95 €  
973 318,54 €

Vote à l'unanimité

g. Compte Administratif 2020 – Budget Annexe « Assainissement »

Monsieur Michel BENESSIONO, Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIONO, 2<sup>ème</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2020 du Budget Annexe « Assainissement », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

	DEPENSES		RECETTES			
	Designation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Designation	Réalisé 2020	Reporté 2021
<b>EXPLOITATION</b>	011 - Charges à caractère général	319 505,95 €		70 - Vente p.d. prestations de services	680 509,91 €	
	012 - Charges de personnel	94 174,03 €		74 - Subventions d'exploitation	20 626,89 €	
	014 - Atténuations de produits	35 181,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	0,22 €	
	65 - Autres charges de gestion courante	168,23 €		76 - Produits financiers	0,07 €	
	66 - Charges financières	61 507,47 €		77 - Produits en capitalisés	17 144,85 €	
	67 - Charges exceptionnelles	100,00 €				
	042 Opérations d'ordre	222 759,79 €		042 Opérations d'ordre	61 179,30 €	
	<b>TOTAL I</b>	<b>733 579,01 €</b>	<b>0,60 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>779 542,34 €</b>	<b>6,00 €</b>
					0,00 €	

RESULTAT REALISE 2020 (Total I - Total II)  
REPERE RESULTAT 2019  
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2020

45 963,33 €  
172 495,51 €  
218 458,84 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
INVESTISSEMENT				11-Subventions d'investissement		
	16 - Emprunts et dettes assimilées			16-Emprunt		
	20 - Immobilisations incorporelles			20-Immobilisations incorp		
	21 - Immobilisations corporelles			21-Immobilisation corp		
	23 - Immobilisations en cours			23-Immobilisation en cours		
				16-Fonds et réserves		
	040 Opérations d'ordre			040 Opérations d'ordre		
	041 Opérations d'ordre			041 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2020	0,00 €
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2019	0,00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2020	0,00 €
<b>BESOIN EN CREDIT DE FINANCEMENT 2020</b>	<b>0,00 €</b>

Voté à l'unanimité

i. Compte Administratif 2020 – Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre »

Monsieur Michel BENESSIONO, Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'être Monsieur Michel BENESSIONO, 2<sup>ème</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2020 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
EXPLOITATION	011-Charges à caractère gen	16 333,34 €	0,00 €	70-Vente pdt, prestations de services		
	012-Charges de personnel		0,00 €	71-Subvention exploitation		
	66-Charges financières	2 700,00 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels	13 330,93 €	
	67-Charges exceptionnelles		0,00 €			
	042 Opérations d'ordre	531 132,02 €	0,00 €	042 Opérations d'ordre	466 925,00 €	
	043 Opérations d'ordre	2 700,00 €	0,00 €	043 Opérations d'ordre	2 700,00 €	
	<b>TOTAL I</b>	<b>552 865,36 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>552 955,93 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2020 (Total I + Total II)	90,62 €
REPRISE RESULTAT 2019	0,00 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2020</b>	<b>90,62 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
INVESTISSEMENT				11-Subventions d'investissement		
	16 - Emprunts et dettes assimilées			16-Emprunt		
	20 - Immobilisations incorporelles			20-Immobilisations incorp		
	21 - Immobilisations corporelles			21-Immobilisation corp		
	23 - Immobilisations en cours			23-Immobilisation en cours		
				16-Fonds et réserves		
	040 Opérations d'ordre	466 925,00 €		040 Opérations d'ordre	531 132,02 €	
	041 Opérations d'ordre			041 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL</b>	<b>466 925,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>531 132,02 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2020	64 207,02 €
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2019	68 867,98 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2020	0,00 €
<b>BESOIN EN CREDIT DE FINANCEMENT 2020</b>	<b>133 075,00 €</b>

Voté à l'unanimité

**j Compte Administratif 2020 – Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques »**

Monsieur Michel BENESSIONO, Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIONO, 2<sup>ème</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2020 du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

EXPLOITATION	SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					
	DEPENSES		RECETTES			
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
	011 - Charges à caractère général		0,00 €	70 - Vente p.t. prestation de services		
	012 - Charges de personnel		0,60 €	71 - Subventions d'exploitation	1 242,56 €	
	06 - Charges financières		0,00 €	75 - Produits exceptionnels		
	07 - Charges exceptionnelles		0,00 €			
	04 - Opérations d'ordre		0,00 €	04 - Opérations d'ordre		
	04 - Opérations d'ordre		0,00 €	04 - Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL I</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>1 242,56 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2020 (Total I + Total II) 1 242,56 €  
 REPRISE RESULTAT 2019 0,00 €  
**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2020** **1 242,56 €**

INVESTISSEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
	DEPENSES		RECETTES			
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
	13 - Subventions d'investissement			13 - Subventions d'investissement		
	16 - Emprunt			16 - Emprunt		
	18 - Emprunts et dettes assimilées			20 - Immobilisations incorp.		
	20 - Immobilisations incorporelles			21 - Immobilisations corp.		
	21 - Immobilisations corporelles			22 - Immobilisations en cours		
	23 - Immobilisations en cours			10 - Fonds et réserves		
	27 - Autres immobilisations financières	1 200,00 €		04 - Opérations d'ordre		
	04 - Opérations d'ordre			04 - Opérations d'ordre		
	04 - Opérations d'ordre					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2020 - 1 200,00 €  
 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2019 0,00 €  
 SOLDE DES RESTES A REALISER 2020 - 1 200,00 €  
**BESOIN D'EXCEDENT DE FINANCEMENT 2020** **- 1 200,00 €**

Voté à l'unanimité

**k. Affectation des Résultats 2020 – Budget Principal**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du Budget Principal comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

Résultat CA 2020	
Fonctionnement :	1 379 920,06 €
Investissement :	-1 209 150,69 €
Solde des RAR / INV :	325 831,85 €
Proposition Inscription / BP 2021	
INVESTISSEMENT : 001D	1 299 150,69 €
INVESTISSEMENT : 1068R	973 318,84 €
FONCTIONNEMENT : 002R	406 601,22 €

Voté à l'unanimité



**l. Affectation des Résultats 2020 – Budget Annexe « Assainissement »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du Budget Annexe « Assainissement » comme suit :**

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

<i>Résultat CA 2020</i>	
Fonctionnement :	218 458,84 €
Investissement :	673 801,41 €
Solde des RAR / INV :	85 417,53 €
<i>Proposition Inscription / BP 2021</i>	
INVESTISSEMENT : 001R	673 801,41 €
INVESTISSEMENT : 1068R	- €
FONCTIONNEMENT : 002R	218 458,84 €

*Voté à l'unanimité*

**m. Affectation des Résultats 2020 – Budget Annexe « Ordures Ménagères »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du Budget Annexe « Ordures ménagères » comme suit :**

**BUDGET ORDURES MENAGERES**

<i>Résultat CA 2020</i>	
Fonctionnement :	159 678,75 €
Investissement :	0,00 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2021</i>	
FONCTIONNEMENT : 002R	159 678,75 €

*Voté à l'unanimité*

**n. Affectation des Résultats 2020 – Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » comme suit :**

**BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE**

<i>Résultat CA 2020</i>	
Fonctionnement :	90,62 €
Investissement :	133 075,00 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2021</i>	
INVESTISSEMENT : 001R	133 075,00 €
FONCTIONNEMENT : 002R	90,62 €

*Voté à l'unanimité*

*o. Affectation Des Résultats 2020 – Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » comme suit :**

**BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

<i>Résultat CA 2020</i>	
Fonctionnement :	1 242,56 €
Investissement :	-1 200,00 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2021</i>	
INVESTISSEMENT : 001D	1 200,00 €
INVESTISSEMENT : 1068R	1 200,00 €
FONCTIONNEMENT : 002R	42,56 €

*Voté à l'unanimité*

*p. Modification n°3 de la délibération d'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) : Pôle éducatif à Gendrey*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal 2021 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- q *Modification n°2 de la délibération d'Autorisation de Programme (AP/CP) : Raccordement des effluents de Fraisans/Salans sur la STEP à Ranchof, modification des PR et agrandissement de la STEP*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement » 2021 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

- r. *Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) concernant l'opération « Création d'une gendarmerie à Dampierre »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

- approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « Création d'une gendarmerie à Dampierre » ;
- décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Voté à l'unanimité

- s. *Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) concernant l'opération « Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune d'Orchamps »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

- approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune d'Orchamps » ;
- décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Voté à l'unanimité

- t. *Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) concernant l'opération « Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune de Vitreux »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

- **approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune de Vitreux » ;**
- **décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

- u. *Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) concernant l'opération « Travaux de réhabilitation de la collecte des eaux usées en Rive Droite du Doubs (5 communes) du système d'assainissement sur la commune Ranchot »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

- **approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune de Vitreux » ;**
- **décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

- v. *Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) concernant l'opération « Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagny »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

- **approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagny » ;**
- **décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

- w. *Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) concernant l'opération « GE-MAPI – LA VEZE »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

- approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « GEMAPI- LA VEZE » ;
- décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

**x. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2021**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A la majorité (3 CONTRES / 2 ABSTENTIONS), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, fixe les taux des taxes locales au titre de l'exercice 2021 comme suit :**

RESSOURCES FISCALES	Produit fiscal de référence 2020	Taux de référence 2020	Proposition de variation	Taux de référence 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produits 2021 attendus
Foncier bâti	992 457 €	10,73%	10%	11,80%	9 227 000	1 088 756 €
Foncier non bâti	157 024 €	20,91%	10%	23,00%	753 400	173 282 €
<b>Produit fiscal Foncière</b>	<b>1 149 481 €</b>					<b>1 262 038 €</b>

RESSOURCES FISCALES	Produit fiscal de référence 2020	Taux de référence 2020	Proposition de variation	Taux de référence 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produits 2021 attendus
CFU	457 074 €	29,34%		29,34%	1 553 000	455 650 €
<b>TOTAL COMPTE</b>	<b>1 606 555 €</b>					<b>1 717 718 €</b>

*Voté à la majorité*

**y. Attributions des subventions aux associations et organismes divers pour l'année 2021**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- décide d'attribuer les différentes subventions aux associations et organismes ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à verser les sommes allouées à chaque association et organisme selon les conditions ;
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier et engager toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement du dossier ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget principal 2021 de la Communauté de Communes Jura Nord.

*Voté à l'unanimité*

DETAILS SUBVENTIONS		2021 BP	
article 6574	SERVICE		
CROQUEURS DE POMMES	AMT	1 300,00 €	
JURA NORD FOOT	COM	1 500,00 €	
BATTERIE PANFARE	CULT	7 000,00 €	
EMAUN	CULT	60 000,00 €	
LA CAROTTE	CULT	10 000,00 €	
LES FORGES	CULT	13 000,00 €	
INITIATIVE DOLE TERRITOIRE	ECO	4 000,00 €	
MISSION LOCALE	ECO	15 867,00 €	
SERPOLET	ECO	1 000,00 €	
COLL FSE FRAISANS	EJE	6 330,00 €	15 € par élèves (422)
COLL ASSOCIATION SPORTIVE PESMES	EJE	2 100,00 €	15 € par élèves (140)
RAM mutualité française	EJE	13 918,00 €	soins subv CAF déduits
PROXI MIAM	EJE	4 800,00 €	
COOPERATIVES USEP SCOLAIRES	SCO	19 500,00 €	1300 élèves à 15 €
<b>Total Article 6574</b>		<b>162 315,00</b>	
<b>article 674 : Subventions Exceptionnelles :</b>			
CPIE HJ DE FERME EN FERME	AMT	1 000,00 €	
ASSOC CULTURELLE FRANCOALLEMANDE TANDEM	CULT	300,00 €	
EMAUN	CULT	10 000,00 €	
LA CAROTTE	CULT	2 000,00 €	
SERRE VIVANTE	COM	200,00 €	
COMITE FETE RANS	CULT	900,00 €	
ADMR	GEN	900,00 €	
Autres	GEN	2 000,00 €	
<b>Total Article 674</b>		<b>16 500,00</b>	
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>		<b>178 815,00 €</b>	
article 65548			
SMAMBVO	GEMAPI	16 975,00 €	
SMDL	GEMAPI	35 113,00 €	
		<b>52 088,00</b>	
article 65738			
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	ECO		
TERRE DE LOUIS PASTEUR (ATELIER PASTEUR)	SCO	3 700,00 €	
<b>TOTAL 65738</b>		<b>3 700,00</b>	
article 657358			
LA NOUNOURSERIE	EJE	34 200,00 €	«18 enfants en 2019 et 12 enfants en 2020» régularité
SIVOM DE LA SERRE	TOU	6 900,00 €	
<b>TOTAL 657358</b>		<b>41 100,00</b>	
<b>Total subventions Fonctionnement</b>		<b>223 215,00 €</b>	

**z. Etalement de charges de dépenses exceptionnelles relatives à la crise sanitaire sur plusieurs exercices**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**Au regard des éléments présentés, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- approuve la mise en œuvre de la procédure d'étalement des charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 détaillée dans l'annexes jointe portant sur un montant net de 32 298,53 € TTC, étant précisé que la durée d'étalement des charges se fera sur une durée de 5 ans ;
- impute les dépenses et les recettes au budget de l'exercice 2021 et suivants sur les imputations suivantes :
  - en dépenses :
    - Section de fonctionnement : Chapitre 042, compte 6812 ;
    - Section d'investissement : Chapitre 040, compte 4815 ;
  - en recettes :
    - Section de fonctionnement : Chapitre 042, compte 791 ;
    - Section d'investissement : Chapitre 040, compte 4815.

**Voté à l'unanimité**



**aa. Adoption du budget primitif de l'exercice 2021**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A la majorité (2 CONTRES / 2 ABSTENTIONS), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget primitif section de fonctionnement de l'exercice 2021 comme ci-après.**

> **BUDGET PRINCIPAL.**

		SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES			
FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES		
	Désignation	BP 2021	Désignation	BP 2021	
	011 - Charges à caractère général	1 964 194,69 €	012 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	406 601,22 €	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 203 331,00 €	013 - Annulations de charges	100 000,00 €	
	014 - Atténuations de produits	899 569,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	111 693,00 €	
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 909,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 137 250,00 €	
	024 - Virements à la section d'investissement	580 813,22 €	73 - Impôts et taxes	4 172 127,00 €	
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 090,00 €	74 - Dividendes, intérêts et participations	1 690 121,00 €	
	65 - Autres charges de gestion courante	715 957,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	22 700,00 €	
	66 - Charges financières	76 380,00 €	77 - Produits exceptionnels	8 602,00 €	
	67 - Charges exceptionnelles	37 400,00 €	78 - Produits divers		
	<b>TOTAL</b>	<b>7 695 994,22 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 695 994,22 €</b>	

*Voté à la majorité*

**A la majorité (2 CONTRES / 1 ABSTENTIONS), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget primitif section de d'investissement de l'exercice 2021 comme ci-après.**

		SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS				
INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES			
	Désignation	BP 2021	RAR 2020	Désignation	BP 2021	RAR 2020
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 299 192,69 €		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	8 304,77 €		021 - Virements de la section de fonctionnement	580 813,22 €	
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	111 693,00 €		024 - Produits de cessions	0,00 €	
	041 - Opérations participatives	790 000,00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 090,00 €	
	13 - Subventions d'investissement	30 000,00 €		041 - Opérations participatives	750 290,00 €	
	16 - Emprunts et dettes assimilées	469 015,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 332 878,84 €	
	20 - Immobilisations incorporelles	86 160,00 €	217 983,55 €	13 - Subventions d'investissement	450 518,55 €	1 079 411,00 €
	204 - Subventions d'équipement versées	345 410,00 €	275 350,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	
	21 - Immobilisations corporelles	367 787,00 €	145 818,75 €	23 - Immobilisations en cours	200 000,00 €	
	23 - Immobilisations en cours	130 200,00 €	67 673,85 €			
	26 - Participations et créances rattachées à des participations					
	458106 - Etude d'ouvrage CEE TEPCV		21 864,00 €	458106 - Etude d'ouvrage CEE TEPCV		23 540,00 €
	Opérations					
	Op09 POLE JEUNESSE GENDREY	100 000,00 €				
	Op10 POLE JEUNESSE VALLEE OGNON		1 259,20 €			
	Op11 E De Musiq - Espace danse	500,00 €	26 368,00 €			
	Op12 Cure Raucher		13 858,63 €			
	Op13 Outils restructuration	4 000,00 €	2 323,16 €			
	Op15 Pole Educatif Raucher		1 101,00 €			
	Op16 Gendarmerie Champagnon	139 100,00 €	11 520,00 €			
	Op17 GEMAPI LA VEZE	95 550,00 €				
	<b>TOTAL</b>	<b>3 667 090,66 €</b>	<b>787 130,16 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 341 258,61 €</b>	<b>1 112 951,99 €</b>

TOTAL BP 2021 (+RAR 2020)

4 454 210,60 €

TOTAL BP 2021 (+RAR 2020)

4 454 210,60 €

*Voté à la majorité*

**bb. Adoption du Budget Annexe « Assainissement » de l'exercice 2021**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement » de l'exercice 2021 comme ci-après.**



▷ BUDGET ASSAINISSEMENT

		SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	
EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES
	Designation	BP 2021	Designation
			BP 2021
	011 - Charges à caractère général	422 150,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	119 830,00 €	011 - Atténuations de charges
	014 - Amortissements de produits	34 800,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
	022 - Dépenses reprises ( fonctionnement )	5 000,00 €	70 - Ventes de produits finis, produits de services
	023 - Virement à la section d'investissement	203 863,05 €	74 - Subventions d'exploitation
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	227 919,00 €	75 - Autres produits de gestion courante
	65 - Autres charges de gestion courante	10 510,00 €	76 - Produits financiers
	66 - Charges financières	74 111,00 €	77 - Produits exceptionnels
	67 - Charges exceptionnelles	18 000,00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 121 353,05 €</b>	<b>TOTAL</b>
			<b>1 160 052,84 €</b>

		SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS	
INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES
	Designation	BP 2021	Designation
			BP 2021
			RAR 2020
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
	023 - Dépenses imputées ( investissement )	54 700,99 €	021 - Virement de la section de fonctionnement
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 194,00 €	024 - Produits de cessions
	041 - Opérations patrimoniales		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
	17 - Subventions d'investissement		041 - Opérations patrimoniales
	16 - Acquis et dette assimilées	180 184,00 €	10 - Dotations, fonds d'Etat et réserves
	20 - Immobilisations incorporelles		13 - Subventions d'investissement
	204 - Subventions d'équipement versées		16 - Emprunts et dettes assimilées
	21 - Immobilisations corporelles	10 000,00 €	23 - Immobilisations en cours
	23 - Immobilisations en cours	50 000,00 €	
	26 - Participations et créances rattachées à des participations		
	Opérations		
	op11 Entretien Sitey Deep Rancher		7 350,00 €
	op12 Recouvrement Sitey Deep Rancher	2 461 624,00 €	54 997,54 €
	op14 Entretien Sitey Condrey		1 432,85 €
	op14 Entretien Sitey Orchaings	1 704 000,00 €	18 205,50 €
	op15 Réseau aux Ogron	43 600,00 €	59 439,64 €
	op16 Système aux Vireux	548 800,00 €	48 511,80 €
	op17 Système aux Louvange	308 000,00 €	223 668,30 €
	op18 Réseau aux Pagny	85 000,00 €	5 250,00 €
	op19 Réseau Métrivry le Château et la Ville	80 000,00 €	5 100,00 €
	op20 Réhabilitation réseau Distribution Sans Rancher	200 000,00 €	
	op21 Système assainissement Salgues	24 000,00 €	
	op22 Système assainissement Tarnon	57 600,00 €	
	op23 Système assainissement Planchet	28 800,00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>5 800 538,99 €</b>	<b>TOTAL</b>
			<b>9 715 133,46 €</b>
	<b>TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)</b>	<b>6 216 077,46 €</b>	<b>TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)</b>
			<b>6 216 077,46 €</b>

Voté à l'unanimité

cc. Adoption du Budget Annexe « Ordures Ménagères » de l'exercice 2021

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Ordures Ménagères » de l'exercice 2021 comme ci-après.

**BUDGET ORDRES MENAGERES**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
EXPLIATION	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2021	Désignation	BP 2021
011 - Charges à caractère général	222 800,00 €	70 - Ventes, produit de services, marchandises	242 000,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00 €			
65 - Autres charges de personnel	10 000,00 €			
66 - Charges financières	1 000,00 €			
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		159 078,75 €
<b>TOTAL</b>	<b>268 800,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 059 478,75 €</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2021	RAR 2020	Désignation	BP 2021	RAR 2020
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	
			10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
			13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

0,00 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

0,00 €

*Vote à l'unanimité*

**dd. Adoption du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2021**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2021 comme ci-après.**

**BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
EXPLIATION	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2021	Désignation	BP 2021
011 - Charges à caractère général	15 550,00 €	70 - Ventes, produit de services, marchandises	466 925,00 €	
66 - Charges financières	2 700,00 €	77 - Produits exceptionnels	18 159,38 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	933 940,62 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	467 015,62 €	
043 - Opérations d'ordre au sein d'une section (fonctionnement)	2 700,00 €	043 - Opérations d'ordre au sein d'une section (fonctionnement)	2 700,00 €	
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	90,62 €	
<b>TOTAL</b>	<b>954 890,62 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>954 890,62 €</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2021	RAR 2020	Désignation	BP 2021	RAR 2020
15 - Emprunts et dettes assimilés	600 000,00 €	0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133 075,00 €	0,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles						
21 - Immobilisations corporelles		0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	933 940,62 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	467 015,62 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves		0,00 €	
			13 - Subventions d'investissement		0,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 067 015,62 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 067 015,62 €</b>	<b>0,00 €</b>	

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

1 067 015,62 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

1 067 015,62 €

*Vote à l'unanimité*

**ee. Adoption du Budget Annexe « PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES » de l'exercice 2021**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques » de l'exercice 2021 comme ci-après.**

## BUDGET ANNUEL PHOTOVOLTAIQUES

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES	
	Designation	BP 2021	Designation	BP 2021
	011 - Charges à caractère général	1 500,00 €	70 - Ventes ponctuelles de services, marchandises	17 000,00 €
	05 - Charges financières		74 - Subventions d'exploitation	5 200,00 €
	023 - Virements à la section d'investissement	1 500,00 €		
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	043 - Opérations d'ordre initiales sections d'investissement		043 - Opérations d'ordre transfert sections d'investissement	42,50 €
	002 - Resultat d'exploitations reporté (excédent ou déficit)		002 - Resultat d'exploitations reporté (excédent ou déficit)	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 242,50 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Designation	BP 2021	RAR 2020	Designation	BP 2021	RAR 2020
	20 - Immobilisations incorporelles		0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00
	21 - Immobilisations corporelles		0,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 000,00 €	
	22 - Immobilisations en cours	100 000,00 €	0,00 €	03 - Dotations, fonds divers et réserves	17 000,00 €	0,00
	27 - Autres immobilisations financières			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			13 - Subventions d'investissement	80 000,00 €	0,00
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 200,00 €		<b>TOTAL</b>	<b>101 200,00 €</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>101 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>			

TOTAL BP 2021 (+RAR 2020)

101 200,00 €

TOTAL RP 2021 (+RAR 2020)

101 200,00 €

Voté à l'unanimité

ff. Signature de l'avenant N°2 à La Convention d'Objectifs avec l'Ecole de Musique et de Danse à Orchamps

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce sur cet avenant n° 2 ;
- accepte les termes dudit avenant ;
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant ;
- autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour le versement de la subvention ;
- autorise Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voté à l'unanimité

## 3. RESSOURCES HUMAINES

a. Création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps non-complet à raison de 22h20

Monsieur Sébastien HENGY, Vice-président, présente ce dossier au Conseil Communautaire

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- crée un poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps non-complet à raison de 20h20 ;
- charge Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- modifie le tableau des effectifs ;
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Voté à l'unanimité

b. Création d'un poste dans le cadre d'emploi des ATSEM à temps non-complet à raison de 9h41

Monsieur Sébastien HENGY, Vice-président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- crée un poste dans le cadre d'emploi des ATSEM à temps non-complet à raison de 9h41 ;
- charge Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- modifie le tableau des effectifs ;
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord aux articles et chapitre prévus à cet effet.

*Voté à l'unanimité*

- c. *Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps non-complet (31h61)*

Monsieur Sébastien HENGY, Vice-président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- supprime ce poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps non-complet à raison de 31h61 à compter du 9 avril 2021 ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires à ce dossier et à signer tout acte afférent à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

#### **4. ASSAINISSEMENT**

- a. *Convention de servitude conventionnelle de passage de canalisations publiques d'eaux usées en terrain privé*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- approuve la mise en place de cette convention de servitude ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour accomplir la publicité foncière de cette convention de servitude et toutes autres formalités administratives afférentes à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention de servitude et l'acte notarié à intervenir ainsi que tout acte afférent à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

#### **5. MONDE ASSOCIATIF – CULTURE**

- b. *Convention tripartite entre La FRAC de Besançon, La CCJN et l'Association les Forges*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **se prononce sur la convention tripartite entre la FRAC de Besançon, la CCJN et l'association Les Forges ;**
- **accepte les termes de ladite convention,**
- **accepte la prise en charge financière notamment les frais d'électricité, l'impression d'éventuels documents de communication et autres frais liés au bon fonctionnement du Satellite ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **autorise Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

*Voté à l'unanimité*

Séance levée à 21h25.

M. Philippe SMAGGHE  
Commune de SALANS



Le Président,  
Gérôme FASSET

